

Conseil du STIF du 29 mai 2008

Ligne 13

A la veille de la mise en service, prévue le 14 juin 2008, du prolongement de la branche nord-ouest en direction d'Asnières/ Gennevilliers de la ligne 13, le STIF a voté une série de mesures afin d'améliorer l'exploitation dès l'ouverture de deux nouvelles stations, mais aussi d'améliorer à moyen terme le fonctionnement de la ligne.

17 passages de métro supplémentaires par jour :

Le prolongement de la ligne 13 est l'occasion de renforcer globalement l'offre de transport. Ces renforts réalisables grâce à l'achèvement des travaux engagés par la RATP sur la ligne, dont le retournement automatique des rames à Châtillon, permettront de réduire l'intervalle entre deux trains à 95 secondes au lieu de 100 actuellement.

Cette amélioration permettra 17 le passage de métro supplémentaires par jour et la mise en place d'une alternance stricte entre les 2 branches y compris à l'heure de pointe du matin. Elle permettra aussi d'absorber le trafic nouveau induit par l'ouverture des deux nouvelles stations.

Le prolongement du métro méritait une restructuration des lignes de bus du secteur qui a fait l'objet d'une concertation très étroite du STIF avec les collectivités concernées : départements, communautés d'agglomérations, villes concernées.

Le coût du prolongement de la ligne 13 et de la restructuration du réseau bus est de 4,7M€HT/ an.

Un important renforcement du réseau des bus pour soulager la ligne 13

Le Conseil du STIF a souhaité aller plus loin et a décidé de renforcer ou de réorganiser la desserte de huit lignes de bus existantes pour soulager la ligne 13 et de créer une véritable rocade entre Clichy et la Porte de Clignancourt. Ce nouveau schéma de desserte de bus permet de rejoindre plus facilement d'autres lignes ferroviaires parallèles ou complémentaires à celles de la ligne 13 et offre une alternative supplémentaire aux voyageurs de la ligne 13.

Le montant du renforcement du réseau bus s'élève à 7,6 M€ HT/ an.

Installation de portes palières

Pour améliorer la régularité de la ligne dans sa globalité ainsi que la sécurité, le Conseil du STIF a voté la mise en place de portes palières dans 12 stations, 10 sur le tronçon central, 2 sur la branche St Denis.

Cette décision fait suite à une expérimentation conduite en 2006 aux stations St Lazare et Invalides et dont les résultats ont été jugés très positifs. Les voyageurs ont apprécié les façades de quais précisant qu'elles donnent un sentiment de sécurité. Elles permettent également de limiter les intrusions sur les voies, source de graves perturbations dans l'exploitation et d'assurer une meilleure maîtrise des échanges voyageurs à l'arrêt du métro, contribuant ainsi à améliorer la régularité.

Il a été décidé d'équiper le tronçon central, de Place de Clichy à Montparnasse, car il comprend les stations les plus chargées. Concernant les 2 stations sur la branche Saint Denis - le choix de Saint-Denis Porte de Paris s'est imposé par la très grande affluence liée aux événements du Stade de France - celui de la station Basilique de Saint-Denis par la forte fréquentation de la station associée à une configuration particulière des quais.

Le coût de 35,9 M€ est financé à 50% par le STIF et à 50% par la RATP. Le calendrier prévisionnel prévoit une mise en service pour l'ensemble des 12 stations fin 2011.

Contact Presse :

Geneviève Richard-Barruel – 01 47 53 28 42
Genevieve.richard-barruel@stif.info

Contact presse :

Geneviève Richard-Barruel : 01 47 53 28 42
Genevieve.richard-barruel@stif.info